

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</b>  <b>Séance du 06 février 2019</b>
<u>Nombre de Conseillers :</u>  En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 3 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  <b>N° CIAS-03/2019</b>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le <b>six février à dix-huit heures trente</b>, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> 31 janvier 2019</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Carine LAVAL, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, M. Paul COTTERLAZ-RANNARD, Marc COUZON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON (pouvoir à AG CHATAGNAT) Céline FILET, Martine FONTE (pouvoir à MC FIGUET), Marie-Antoinette SIMON (pouvoir à M COUZON), Monsieur Jean VIOLLET.</p> <p>M Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>

**OBJET : FINANCES – Vote du Budget Primitif CIAS 2019**

Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2019 concernant le budget du CIAS qui prend en compte l'état des restes à réaliser et l'affectation anticipée du résultat décidés précédemment.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2019 du budget du CIAS qui s'articule comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - Dépenses 195 502,63 €
  - Recettes 195 502,63 €
- Section d'investissement :
  - Dépenses 149 000,00€
  - Recettes 149 000,00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Par délégation du Président,  
**André Gilles CHATAGNAT**

